

## Le Conseil général, lauréat des Victoires de l'organisation

*Maurice Leroy, président du Conseil général de Loir-et-Cher, et Michel Leroux, 1<sup>er</sup> vice-président ont reçu, le mercredi 8 juillet, à l'Assemblée nationale, la **Victoire** de l'organisation pour une action d'amélioration des comptes publics entre le Département et la Trésorerie générale.*

Distinguer les fonctionnaires et les administrations qui se battent au quotidien pour améliorer la qualité du service public, telle est la vocation des Victoires décernées chaque année par Acteurs publics lors des Rencontres de la modernisation de l'État, remises en présence de Bernard Accoyer, Président de l'Assemblée nationale aux lauréats des trois fonctions publiques (État, territoriale et hospitalière).

Le Conseil général et la Trésorerie générale se sont engagés dans une démarche commune de formations portant sur la qualité des comptes locaux. Cette opération a eu pour double objectif de mieux informer les partenaires financiers et de mieux maîtriser les budgets des collectivités.

Clara Otto-Bruc, chef du service des finances et du suivi de l'exécution du budget, et Pascal Dubois, payeur départemental ont animé, d'octobre 2008 à mars 2009, six journées de formation en direction des secrétaires de mairie, des financiers des collectivités locales et des agents du Trésor public du Loir-et-Cher.

Chaque session de formation a rassemblé d'octobre à mars, une



(Photo CG 41-DR)

**Maurice Leroy, président du conseil général, Pascal Dubois, payeur départemental, Philippe Blanchet, directeur des Finances du Conseil général et Michel Leroux, 1<sup>er</sup> vice-président du conseil général portant la Victoire (De gauche à droite).**

cinquantaine de personnes à La Ville-aux-Clercs, Romorantin-Lanthenay ou encore à Blois. Les formations généralistes insistent sur la préparation et l'exécution du budget, l'indice de qualité comptable, les règles d'imputations comptables et le respect des délais de transmission des informations au comptable du Trésor. L'enjeu est financier, car de bonnes pratiques permettent de

mieux connaître la situation financière de sa collectivité et de mieux maîtriser les budgets.

Le Conseil général est le premier département de la région Centre à relayer ainsi l'initiative de l'État et de la Trésorerie générale. Le Conseil général s'est lui même engagé dans une démarche qualité, depuis janvier 2008, en signant une convention avec le Trésor public.